

Compte rendu du conseil municipal du vendredi 20 octobre 2023 à 19 heures.

Présents : Mmes AUDIGIER E., SALADINO I., ARZALIER B., NAHAS S., AUDIGIER H., MM. LEVEQUE D. PEREYRON J-L., FARGIER G., PAYSSERAND F., MINJOULAT-REY C., ALEXANDRE J.

Pouvoirs :

Absents :

Secrétaire de séance : Mme SALADINO I. a été élue secrétaire de séance. VOTE : unanimité.

1) Projet de PV du conseil municipal du 15 septembre 2023

Le projet de PV préalablement transmis aux conseillers a été adopté. Vote : 10 voix pour, 1 abstention.

2) Choix des entreprises pour l'étanchéité du clocher et la réfection de l'enduit de la façade EST de l'église communale :

Le maire a rappelé au conseil municipal que pour ce dossier (montant estimatif des travaux s'élevant à 62 467,10 € HT) une première consultation a été classée infructueuse lors du conseil municipal du 15 septembre 2023. Lors de ce même conseil municipal du 15 septembre 2023, le maire avait indiqué qu'au regard de la loi ASAP (Accélération et simplification de l'action publique), une consultation des entreprises n'était pas obligatoire pour des travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € ht. Ainsi un choix d'entreprises pouvait être fait sans publicité ni mise en concurrence. Le conseil avait autorisé le maire à solliciter les entreprises SPRIET et CHAUDOUARD pour l'obtention de devis. Les devis ont été reçus en mairie. En complément des devis de travaux, une mission de Coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) a été sollicitée auprès de la société Alpes-Contrôles. La subvention de l'ETAT (Dotation de soutien à l'investissement local) a été accordée pour ce chantier (18 740 €). Cette subvention devrait être complétée par celle du Département. La fondation du patrimoine n'a pas été sollicitée : il aurait fallu revoir à la hausse le coût des travaux, de plus la demande de subvention d'Etat avait été enclenchée. Le récapitulatif des devis d'entreprises est le suivant :

	montant HT	montant TTC
Entreprise SPRIET façades	58 207,55	69 849,06
Alpes contrôles (Coordination sécurité et protection de la santé)	1 400,00	1 680,00
Entreprise CHAUDOUARD Anthony (TVA non applicable)	4 751,91	4 751,91

Vote : unanimité.

3) Réunions aux syndicats intercommunaux

Comité syndical du SEBA (25 septembre 2023)

Règlements de services. Règlement intérieur du comité syndical. Rapports sur le Prix et la Qualité du Service. Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024

Comité syndical du PNR (28 septembre 2023).

Candidature au label RICE. Accompagnement technique des castanéiculteurs. Sensibilisation aux savoir-faire textiles des Monts d'Ardèche. Actions de sensibilisation des habitants et des jeunes au territoire et à l'environnement. Programation 2024 de sensibilisation du grand public au territoire. Plan local d'actions en faveur des chauves-souris. Attribution du label Marque Valeurs Parc. DM n° 01. Achat de parcelles pour le projet de verger conservatoire à Jaujac.

4) Questions orales des conseillers municipaux

Mme NAHAS a souhaité obtenir l'avis des conseillers sur les événements des 16, 17 et 18 octobre au chantier de la FMND.